

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-1408/SG/FP portant reclassement du personnel

n° 75-1408/SG/FP

Ministère

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication

9 juillet 1975

Numéro JO

n° 15 du 10/08/1975

Date du numéro

10 août 1975

TEXTE INTÉGRAL

Pont reclassés pour compter du 1° » janvier 1974, selon les modalités ci-après indiquées, les infirmiers diplômés d'Etat du cadre territorial de la Santé Publiaue dont les noms suivent. Toussaint Jean-Yonis, Ire classe, 3° échelon, ancienneté conservée : 1an -Ahmed Moussa Omar, 1' iclasse, 3° échelon, ancienneté conservée : 6 mois. -Ex Houmed Hassan Hamadou, 2° classe, 2° échelon, ancienneté conservée : 1 an 8 mois 28 jours 0. Pour compter du 3 avril 1974 : 2° classe, 3° échelon, ancienneté épuisée.